

PREPARONS SANS ATTENDRE LE RAPPORT DE FORCE
POUR obtenir le retrait du projet Macron-Delevoye de régime universel par point
et de retraite à 64 ans

Le gouvernement veut supprimer nos 42 régimes et la retraite par répartition.

Mais il se prépare, par un tour de passe-passe, à relever à 64 ans l'âge de départ effectif, de fait, en instaurant une décote dissuasive, par le biais de la loi de financement de la Sécurité Sociale qui sera votée à l'automne avant même que la loi sur la réforme des retraites ne soit présentée au Parlement.

C'est pourquoi le SDAS FO 75 tient à affirmer qu'il n'est pas question d'accepter :

- une retraite dans un régime universel à point à la merci des politiques publiques annuelles et des déficits de l'État qui ne manqueront pas de faire un réajustement du point.
- le tour de passe-passe du gouvernement qui conduit à la retraite à 64 ans.
- un système universel en points qui fera référence par ailleurs à l'intégralité des carrières et non plus aux 25 meilleures années pour le privé ou aux 6 derniers mois pour la fonction publique avec comme conséquence une retraite ou une pension inférieure à ce qu'elle aurait été avec les régimes existants.

Aussi le **SDAS FO 75** réitère son opposition à ce régime universel par points qui, à l'évidence, conduira à un recul des droits et du niveau des pensions et retraites de l'ordre de 30 % puisqu'assise sur toute sa carrière.

Il revendique :

- le maintien du système de retraites par répartition donc du principe de solidarité intergénérationnel
- le refus d'un régime universel à point,
- non à la décote dissuasive et à la retraite à 64 ans.
- le maintien des 42 régimes et statuts spécifiques, dont le code des pensions civiles et militaires
- le maintien des dispositifs de solidarité et leurs droits (pensions de réversion, orphelin...).

Le SDAS FO 75 invite l'ensemble de ses sections syndicales à mettre tout en oeuvre pour combattre la contre réforme systémique des retraites à venir, en relayant l'expression confédérale, régionale et départementale et à tenir des assemblées générales, seuls moyens de mobiliser et construire le rapport de force nécessaire.

Il les invite à engager dès maintenant la préparation du SAMEDI 21 SEPTEMBRE, première étape de mobilisation et de démonstration que les salariés, comme les fonctionnaires, rejettent massivement la retraite universelle à point, pour préparer la grève d'ensemble, pour obtenir le retrait du projet Macron Delevoye de régime universel par point et de retraite à 64 ans.